



Secrétariat général (SG)

Réf.: DM-13/1008

Genève, le 23 avril 2013

Contact: Alexander Ntoko
Téléphone: +41 22 730 5525
Téléfax: +41 22 730 5853
Courriel: tsbworkshops@itu.int

- Aux administrations des Etats Membres de l'UIT de la région Afrique;
- Aux Membres des Secteurs et Associés de l'UIT de la région Afrique, et aux établissements universitaires de la région Afrique participant aux travaux de l'UIT

Copie:

- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT;
- Au Directeur du Bureau des radiocommunications;
- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;
- Au Directeur du Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique;
- Au Directeur du Bureau régional de l'UIT pour les Etats arabes;
- A la Mission permanente de la République sudafricaine en Suisse

Sujet: **Séminaire conjoint UAT-UIT sur les résultats de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-12) et de la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI-12), Durban (République sudafricaine), 10 et 11 juillet 2013**

Madame, Monsieur,

1 Par la présente, l'UIT a l'honneur d'inviter votre administration ou organisation à participer au **Séminaire conjoint UAT-UIT sur les résultats de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-12) et de la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI-12)**, qui se tiendra à Durban (République sudafricaine) les **10 et 11 juillet 2013**.

2 Organisé conjointement par l'UIT et l'Union africaine des télécommunications (UAT), à l'aimable invitation du Département des communications de la République sudafricaine (DOC), ce Séminaire aura lieu à Durban (République sudafricaine). L'UIT sera représentée au Séminaire par Malcolm Johnson, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications.

Les ateliers de l'UIT suivants, également accueillis par le Département des communications de la République sudafricaine, auront lieu au même endroit: i) un atelier d'une journée sur le thème "**Lutter contre le spam**" le 8 juillet 2013 (renseignements détaillés à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/spam/201307/Pages/default.aspx>); et ii) un atelier d'une journée sur la "**Gestion écologiquement rationnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques**" le 9 juillet 2013 (renseignements détaillés à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/sound-mgmt/201307/Pages/default.aspx>).

3 Le Séminaire UAT-UIT sur les résultats de l'AMNT-12 et de la CMTI-12 vise à présenter, d'une part, les Résolutions, les Voeux et les Recommandations UIT-T de la série A approuvés par l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-12) et, d'autre part, la version mise à jour du Règlement des télécommunications internationales (RTI) et les principaux résultats de la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI-12). Ces deux manifestations ont eu lieu, respectivement, du 20 au 29 novembre 2012 et du 3 au 14 décembre 2012 à Dubaï (Emirats arabes unis). Ce Séminaire sera en outre l'occasion pour les participants de mieux comprendre les résultats de ces conférences et les modalités de mise en oeuvre de leurs décisions dans la région.

4 Un ordre du jour provisoire pour le Séminaire et des informations à l'intention des participants sont disponibles sur le site web de l'UIT, à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/atu-itu/201307/Pages/default.aspx>.

Ce site sera mis à jour dès que des informations nouvelles ou modifiées seront disponibles.

5 Le Séminaire se tiendra en anglais et en français. Un service d'interprétation simultané sera assuré. **Veillez noter que le Séminaire se déroulera sans document papier** et que, afin de faciliter la gestion et le traitement des documents, l'UIT encourage l'utilisation d'ordinateurs portables et de documents électroniques. Les documents seront disponibles en format électronique sur le site web de l'UIT à l'adresse: <http://itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/atu-itu/201307/Pages/default.aspx>, ainsi que sur le site web de l'UAT à l'adresse: www.atu-uat.org

6 **Bourses:** Malheureusement, l'UIT ne sera pas en mesure d'accorder de bourses en raison de restrictions budgétaires.

7 **Inscription:** L'inscription s'effectue en ligne sur le site web de l'UIT à l'adresse: <http://itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/atu-itu/201307/Pages/default.aspx>. Afin de pouvoir prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation du Séminaire, je vous saurais gré de vous inscrire le plus tôt possible, et au plus tard le **1er juillet 2013**.

8 **Visas:** Pour les ressortissants de certains pays, l'entrée sur le territoire de la République sudafricaine est soumise à l'obtention d'un visa. Le cas échéant, ce visa doit être demandé et obtenu auprès de la représentation de la République sudafricaine dans votre pays (ambassade ou consulat). Rendez-vous à l'adresse: <http://www.dha.gov.za/> pour obtenir les formulaires de demande de visa.

9 **Hébergement:** Les participants devront prendre en charge les frais liés à l'hébergement. Des informations sur les transports, y compris sur l'accueil et les transferts à l'aéroport, seront mises à disposition sur le site web de l'UIT: <http://itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/atu-itu/201307/Pages/default.aspx>, sur le site web de l'UAT: www.atu-uat.org et sur le site web du DOC: <http://www.doc.gov.za/>.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Dr Hamadoun I. Touré
Secrétaire général